

Groupe CS·POP et VERT·E·S

Delémont, le 29 Juin 2026

Motion

Une Avenue de la Gare piétonne

En octobre 2025, le Conseil de Ville traitait de la Motion transformée en postulat de nos collègues du PCSI intitulé « Projet pilote de Vieille Ville sans voiture ». A cette occasion les avis qui ont été donnés confirment un grand intérêt pour le sujet des zones piétonnes. Bien que cet intérêt existe, Delémont ne parvient pas à avancer dans ce domaine, au contraire de toutes les capitales romandes.

Depuis ces discussions, l'Avenue de la Gare est redevenue une priorité tant pour les autorités que pour les citoyen.n.e.s, c'est là que Delémont tient son endroit phare à piétonniser. Il s'agit d'une véritable opportunité de créer une identité en tant que capitale jurassienne dont l'Avenue est une véritable vitrine.

Dans le Rapport d'EspaceSuisse de 2020, mandaté par la Municipalité qui a élaboré un document avec l'aide des commerçants et d'autres acteurs de ce quartier suite à une atelier participatif intitulé « Centre-Gare » on peut constater que la majorité des personnes participant aux groupes de travail (40 personnes au total) étaient favorables à une zone piétonne.

La situation de l'Avenue est entourée de plusieurs parkings en ouvrage ainsi que de places de stationnement dans les rues attenantes. Comme aucune place de parc n'existe, aucune ne serait supprimée. Nous relevons cependant la nécessité d'améliorer la signalisation des possibilités de stationner autour du secteur de l'Avenue.

La mobilité douce et piétonne a plusieurs vertus :

- Économiques :
 - o Coûts de construction et d'entretien des infrastructures moindres en comparaison aux infrastructures routières.
 - o Favorise le commerce de proximité
- Sociaux :
 - o Renforce les liens de quotidien
 - o Réduit les inégalités d'accès à la ville
 - o Sécurité, évite les conflits d'usages
 - o Attractif pour les habitant.e.s
- Sanitaires :
 - o Amélioration du bien-être et baisse du stress
 - o Réduction de la pollution sonore et atmosphérique

Une zone piétonne permettrait également d'offrir des opportunités intéressante dans le projet de redynamisation de la zone, notamment en permettant aux commerces d'utiliser l'espace ainsi libéré, ou en permettant l'organisation de manifestations ponctuelles (p. ex. marché de Noël, 23 juin, Slow Up, marché aux food-trucs, 1er août, brocantes etc.)

Notre groupe considère que Delémont possède une dimension idéale pour une telle démarche, surtout que le secteur en question ne comporte aucune place de stationnement. L'opportunité d'améliorer la qualité de cet espace public devrait être saisie.

Par cette motion, le groupe CS•POP et Vert•e•s demande au Conseil Communal :

- D'intégrer au Plan Spécial la mise en rue piétonne de l'Avenue de la Gare depuis la Place de la Gare jusqu'au croisement avec la Rue de l'Avenir, la suppression totale des trottoirs et d'adapter la signalisation routière pour diriger le trafic vers la boucle de circulation et vers les parkings en ouvrage périphériques du centre-gare: Lidl, Ticle, Pré-Guillaume, Aldi, Migros et Poste.
- Dans l'intervalle, favoriser une transition douce en rendant l'Avenue piétonne ponctuellement, par exemple les samedis.

Pour le groupe CS•POP et VERT•E•S

Mérane Woudman

